

10

ÉTABLISSEMENT

→ LYCÉE JEANNE DELANOUÉ
→ La Romagne - La Séguinière

Choletbus

Horaires applicables à partir du 01/09/25 pour l'année scolaire 25/26.

Les horaires indiqués peuvent varier en fonction des conditions de circulation et sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année. En dehors des horaires de desserte directe indiqués sur cette fiche, l'établissement scolaire est accessible par le réseau urbain via une correspondance au point central Les Halles / Hôtel de Ville. Vous pourrez retrouver sur notre site internet www.choletbus.fr l'ensemble de la desserte des communes de La Romagne et La Séguinière.

→ vers Lycée Jeanne Delanoue

Codes services		10E	10C	10F
		LMMeJV		
LA ROMAGNE	Gare routière	-	7:13	-
	La Maraterie	-	7:16	-
LA SÉGUINIÈRE	Prairie	-	7:23	7:25
	Mairie	-	7:25	7:27
	La Chapelière	7:20	-	-
	Villandry	7:25	-	-
	P. de Coubertin	7:30	7:30	7:30
LYCÉE JEANNE DELANOUÉ	Gare Routière	-	-	7:47

→ vers La Romagne via La Séguinière

Codes services		10A
		LMMeJV
LYCÉE JEANNE DELANOUÉ	Gare Routière	18:10 ⁽¹⁾
CHOLET	Les Halles	18:25
LA SÉGUINIÈRE	Prairie	18:34
	Mairie	18:36
	La Chapelière	18:38
	Villandry	18:40
	P. de Coubertin	18:42
LA ROMAGNE	La Maraterie	18:51
	Gare Routière	18:52

⚠ (1) Prendre la ligne 17 jusqu'à l'arrêt Les Halles

LMMeJV : circule du lundi au vendredi en période scolaire

Me : circule uniquement le mercredi en période scolaire

LMJV : circule le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire

□ Correspondance

- : arrêt non desservi